

COMMISSION DES COMPETITIONS JEUNES - GARCONS*Réunion en Visioconférence*

Présents : BAROS Franck - BIDART Jean-Luc - BROQUAIRE Pascal - DARMUZEY Yvon - DEDE Dominique - RITTIMANN Robert - SIMON Fabrice

Excusés : BOESSO Christiane - FARGETAS Sébastien - GUIJARRO Antoine - LUCAS Serge - MARQUES Manuel

Assistent : GOUGNARD Alexandre - BAUDRY Nicolas.

Début de la réunion à 13h00.

Les décisions des commissions sont susceptibles d'appel devant le comité d'appel du district dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée. Ce délai est ramené à 2 jours francs à compter du lendemain de la notification de la décision concernant les rencontres de Coupes et pour les 4 dernières rencontres de championnats départementaux (art 24 du Règlement Sportif du District). Pour les championnats se déroulant sous forme de brassage, le délai est ramené à 2 jours francs concernant les 2 dernières rencontres. Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

Ordre du jour

- **Réexamen des candidatures U15 D1 et U17 D1**

Suite à la diffusion des équipes retenues pour participer aux championnats U15 D1 et U17 D1, plusieurs demandes de révision ont été déposées par des clubs souhaitant évoluer à ce niveau.

Pour rappel,

L'engagement aux championnats D1, U15 et U17, se faisait par une inscription dans Footclubs conjointement à l'envoi d'un dossier de candidature. La date limite d'engagement et d'envoi du dossier de candidature était le 15/07/2026. Le dossier comportait des prérequis, à savoir :

- Ne pas être en entente,
- Une seule équipe par club en D1
- Educateur en charge de l'équipe titulaire à minima du DF Coach jeunes au 15/07/2026
- Classements saison N-1
- Effectif saison N-1 (minimum 20 licenciés)

Le Règlement des Compétitions U15 et U17 précise que le championnat D1 est composé de 2 poules de 12 équipes qui s'affrontent en match aller-retour. À l'issue de ce championnat les équipes classées premières de chaque poule accèdent au Championnat Régional la saison suivante.

La Commission des Compétitions Jeunes - Garçons a réétudié l'ensemble des dossiers.

Elle est consciente des difficultés rencontrées par certains clubs, notamment administrativement, pour déposer les demandes dans les délais mais aussi pour positionner des éducateurs diplômés pour l'encadrement des équipes afin de respecter le statut des éducateurs.

Elle constate néanmoins que pour chaque catégorie, le nombre maximal d'équipes répondant aux critères exigés a été atteint le 15 juillet, date limite des engagements.

Afin de respecter l'équité entre tous les clubs qui ont déposés une candidature dans les délais impartis, la Commission décide de maintenir les décisions prises lors de sa réunion du vendredi 17 Juillet et n'a procédé à aucun repêchage. Les équipes suivantes seront engagées en Brassage Niveau 1.

Une notification individualisée sera faite aux clubs concernés.

Catégorie	Club		Motif
U15	553792	Coteaux Libournais Fc	Statut de l'éducateur
U15	505555	Pauillac St Laurent Cocarde	Statut de l'éducateur
U15	505837	Caudéran Agja	Statut de l'éducateur
U15	581856	Gradignan Fc	Statut de l'éducateur
U15	500139	Stade Pessacais Uc	Candidature hors délais
U15	551473	Rive Droite 33 Fc	Candidature hors délais
U15	531514	Sallois Ca	Candidature hors délais et Statut de l'éducateur
U17	505814	La Brède Fc	Statut de l'éducateur
U17	505679	Mérignacais Sa	Statut de l'éducateur
U17	580441	Beautiranaise Sa	Statut de l'éducateur
U17	525223	Blanquefortaise Sa	Statut de l'éducateur
U17	513182	St Médard en Jalles Fc	Statut de l'éducateur
U17	505572	Bordeaux Rc	Candidature hors délais
U17	531514	Sallois Ca	Candidature hors délais
U17	551473	Rive Droite 33 Fc	Candidature hors délais et Statut de l'éducateur

La Commission a définitivement validé les poules U15 D1 et U17 D1

U15 D1			
POULE A		POULE B	
564925	LIBOURNE FOOT 2024	553258	PORTES ENTRE 2 MERS FC
536776	BASSENS CMO	505613	MACAUDAISE SJ
523443	BRUGES ES	513182	ST MEDARD EN JALLES FC
500110	BEGLAIS CA	552062	LEGE CAP FERRET US
544938	PUGNACAISE AS	525226	BORDEAUX SAINT JEAN ASU
518036	TAILLANAISE AS	505644	TEICHOISE JS
511449	CENON US	582232	MEDOC ATLANTIQUE FCC
563806	GRAVES FC	505760	EYSINAISE ES
565240	TERRES DES GRAVES FC	505679	MERIGNACAISE SA
505560	CARBON BLANAIS CA	544160	UNION ST BRUNO FCS
500440	VILLENAVE JEUNESSE	520874	ST AUBIN DE MEDOC AS
580630	ST EMILIONNAIS FCG	549491	ST AUGUSTIN CPA USJ

**COMMISSION DES COMPETITIONS JEUNES - GARCONS***Réunion en Visioconférence*

U17 D1			
POULE A		POULE B	
549491	ST AUGUSTIN CPA USJ	500110	BEGLAIS CA
552062	LEGE CAP FERRET US	563806	GRAVES FC
523443	BRUGES ES	553792	COTEAUX LIBOURNAIS FC
518036	TAILLANAISE AS	525226	BORDEAUX ST JEAN ASU
582232	MEDOC ATLANTIQUE FCC	536776	BASSENS CMO
553258	PORTES ENTRE 2 MERS FC	580630	ST EMILIONNAIS FCG
553258	GRADIGNAN FC	511449	CENON US
505598	BORDEAUX COQS ROUGES	552606	ST SEURIN JUNIORS CLUB
514831	MERIGNAC ARLAC FCE	564925	LIBOURNE FOOT 2024
505613	MACAU SJ	560500	ALLIANCE DU MORON FC
520874	ST AUBIN DE MEDOC AS	505760	EYSINAISE ES
505644	TEICHOISE JS	505674	CHANTECLER SP

Fin de la réunion à 14h15**Franck BARROS****Animateur de la Commission**